

Toucher le sexe des petits garçons, une coutume du Soudan à transférer en France...

écrit par Marcher sur des oeufs | 8 août 2018

WAFASULTAN

AVEC LA PARTICIPATION DE
CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA

L'ISLAM FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?



WAFASULTAN L'ISLAM FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?
AVEC LA PARTICIPATION DE CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA



C'est l'avenir de l'Artois qui nous révèle ce que nos chances pour la France nous réservent pour bichonner nos enfants, les soigner, exprimer toutes leurs bienveillantes attentions... Et dire qu'on a de la chance, beaucoup de chances dormantes et on ne le sait même pas !

Au passage on parle d'hommes de 12-13 ans ; tiens ! où sont passés les mots garçonnets, garçons, jeunes ados ? Sont passés déjà à la trappe pour préparer le chemin ?

Par ailleurs on notera sans surprise que le tribunal a ajourné son verdict, le temps de mener une enquête sur le profil psychologique du prévenu...

On leur envoie le livre de Wafa Sultan, *L'islam, fabrique de déséquilibrés* ?

WAFASULTAN

AVEC LA PARTICIPATION DE
CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA

L'ISLAM

FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?



WAFASULTAN L'ISLAM FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?
AVEC LA PARTICIPATION DE CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA

Sallaumines: il utilise de la pommade pour faire grandir le sexe des enfants du quartier

: : : :

<http://www.lavenirdelartois.fr/fait-divers/sallaumines-il-utilise-de-la-pommade-pour-faire-grandir-le-ia700b0n259146>

06/08/2018

Le prévenu, un homme d'origine soudanaise de 33 ans, ne comprenait pas les raisons qui l'ont poussé à comparaître devant le tribunal de Béthune lundi 6 août.

Le prévenu, un homme de 33 ans, est jugé pour agression sexuelle lundi 6 août. On lui reproche deux agressions, commises les 31 juillet et le 1er août sur quatre mineurs âgés entre 12 et 13 ans. Les jeunes hommes vivent dans le même quartier que le prévenu à Sallaumines. Ils seraient venus boire un verre chez lui, mais l'homme leur aurait passé de la crème sur le sexe contre leur gré. Il leur aurait également embrassé le sexe à plusieurs reprises en leur obligeant de faire la même chose. Un cinquième enfant se serait signalé aux services de polices depuis la révélation des faits et le début de l'enquête. Trop tard pour être joint à l'audience.

Les larmes sur les joues, le prévenu tente d'expliquer via la voix de son interprète qu'il ne comprend pas ce qu'il fait là. « Selon lui, il n'y a pas d'agression sexuelle, explique le traducteur, il souhaitait les soigner en leur mettant de la pommade sur le sexe. Il affirme qu'il a des connaissances en médecine. » D'origine soudanaise, il explique que le fait de toucher et d'embrasser le sexe d'un jeune homme n'a rien de problématique pour lui. « Pour lui, c'est une coutume au Soudan ».

Le tribunal a sollicité le renvoi de l'audience le temps de procéder à une enquête psychologique. Le prévenu sera jugé le 3 septembre 2018 à 14 heures.